

Les députés adoptent le projet de loi relatif à l'exercice du culte au Niger

Soumis par ANP le lun, 17/06/2019 - 23:35

Par [Agence Nigérienne de Presse](#) [1]

juin 17, 2019

Niamey, 17 juin (ANP) - Les députés ont adopté ce lundi 17 juin le projet de loi relatif à l'exercice du culte au Niger, source des "incompréhensions" à l'origine des manifestations à Maradi (Centre) à l'appel de certaines associations islamiques ce week-end.

Le Premier Ministre avait convoqué le dimanche 16 juin une réunion d'échanges avec les leaders religieux à Niamey, ce qui a permis de dissiper "les malentendus".

Ce projet de loi vise à doter l'Etat d'un cadre juridique permettant un encadrement efficace des pratiques religieuses, selon les exposés des motifs.

Elle fixe, par la même occasion, les principes de contrôle des pratiques confessionnelles qui se multiplient par le développement des obédiences religieuses, est-il précisé.

Ce texte permettra également à l'Etat de prévenir les risques de dérives constatés dans d'autres pays, notamment le développement des tendances religieuses fondamentalistes et extrémistes sur fond d'un environnement sous régional caractérisé par l'apparition d'organisations terroristes se réclamant de l'islam et qui peuvent être source d'instabilité et d'insécurité.

Notons que Jusque là, les mesures de contrôle des pratiques confessionnelles sont basées essentiellement sur des textes mineurs notamment administratifs et qui ne concernent que la religion musulmane.

Au Niger, il n'existe pas de procédure officielle de reconnaissance d'une confession religieuse.

Après le débat qui a suivi la présentation du rapport de la commission saisie au fond et le vote, le Ministre d'Etat chargé de l'intérieur et des affaires religieuses, Monsieur Bazoum Mohamed a tenu à remercier les députés pour l'esprit dans lequel Ils ont mené le débat "sur une question qui, si elle ne comporte pas de sensibilité particulière de par son contenu, aurait pu laisser entrevoir le risque de polémique à l'Assemblée nationale".

"Il n'en a rien été. C'est à votre honneur mesdames et messieurs les députés", a-t-il affirmé avant de préciser que "il n'y a aucun pays au monde où la sphère de la religion n'est pas encadrée. C'est une nécessité de la vie en société".

Rappelons que, selon l'Institut national de la statistique, en 2012, 99% de la population du Niger sont des musulmans tandis que 1% sont des chrétiens et autres religions regroupés dans 105 associations musulmanes, 38 associations chrétiennes, 2 animistes et une association bahaïe.

AS/CA/ANP- 0086 juin 2019

Tags:

[Adoption de la loi sur le culte au Niger](#) [2]

[Lettre d'information de l'ANP](#) [3]

Source URL (modified on 17/06/2019 - 23:35): <http://www.anp.ne/?q=article/les-deputes-adoptent-le-projet-de-loi-relatif-l-exercice-du-culte-au-niger>

Liens

[1] <http://www.anp.ne/?q=profile/agence-nigerienne-de-presse>

[2] <http://www.anp.ne/?q=tags/adoption-de-la-loi-sur-le-culte-au-niger>

[3] <http://www.anp.ne/?q=newsletter/lettre-d-information-de-l-anp>